

MINISTERE DE L'HABITAT ET DE L'URBANISME ET DE LA VILLE
DIRECTION DE L'URBANISME, DE L'ARCHITECTURE
ET DE LA CONSTRUCTION DE LA WILAYA D'ADRAR
N.I.F:0 002 0101 50054 72

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Conformément aux dispositions de l'article 65 et 82 décret n°15 -247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, la Direction de l'Urbanisme, l'Architecture et de la Construction de la wilaya d'Adrar, porte à la connaissance des soumissionnaires ayant participé à Avis d'appel d'offres Ouvert avec exigences des capacités minimales **N°18/2025** apparu aux quotidiens "الرأي الحر" et "**L'Algérie Aujourd'hui**" le **28/07/2025** en vue de la Réalisation des travaux de VRD (Assainissement+AEP et Eclairage public) de l'Habitat Rural Groupé, repartie en (04) Quatre lots, La procédure d'évaluation des offres a été faite conformément aux critères fixés dans le cahier des charges et les résultats sont les suivants:

Lot	Entreprise	Montant de l'offre en TTC	Délais de réalisation	Critères d'évaluation	NIF
SITE : 50 Logts Ruraux à ksar Timokten 02 Commune de Timokten. LOT N°52 : Réseaux d'Assainissement+AEP	ABDEDAIM MOHAMMED	12 112 952,00	06 Mois	Moins disant	199201010045151
SITE : 50 Logts ruraux à Tit 07 Commune de Tit. LOT N° 53 : Réseaux d'Assainissement+AEP	ELMIR ABDELKADER	9 243 338,43	03 Mois	Moins disant	177080100156166
SITE : 50 Logts ruraux à Tit 06 Commune de Tit. LOT N° 54 : Réseaux d'Assainissement+AEP	HIBA MOHAMED	7 982 636,80	05 Jours	Moins disant	178470500007120
SITE : (30 Logts Ruraux à ksar Aoulef Lekbir + 30 Logts Ruraux à ksar Inner + 50 Logts Ruraux à ksar Zaouit Hinoune + 50 Logts Ruraux à ksar Gasbet Blal) Commune de Timokten+Aoulef LOT N° 55 : Réalisation Eclairage public avec LED (destiné aux micro-entreprises)	CHIKHAOUI OMAR	2 285 730,00	30 Jours	Moins disant	198601010029933

Conformément aux dispositions de l'article 82 du décret n°15 -247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, tout soumissionnaire contestant ce choix peut introduire un recours auprès de la commission des marchés de la wilaya d'Adrar dans un délai de dix (10) jours à compter de la date de la première parution du présent avis dans le BOMOP ou dans les quotidiens nationaux.